

ETAT DE LA BIODIVERSITE & APPROCHE DES IMPACTS DU PROGRAMME DE TRAVAUX

SOMMAIRE

- 1- Etat de la connaissance de la biodiversité du site
 - 1-1 Enjeux « biodiversité » connus sur le Parc zoologique
 - 1-2 Sources de données et d'information utilisées
- 2- taxons présents et à enjeux
 - 2-1 Cadre
 - 2-2 Liste de taxons et détermination des enjeux
- 3- évaluation des impacts sur la biodiversité présente, plus particulièrement protégée.
 - 3-1 Etat des travaux envisagés, interventions sur les surfaces végétalisées et arbres
 - 3-2 Evaluation des impacts
- 4- Incidences Natura 2000
- 5- Conclusion

1- état de la connaissance de la biodiversité du site

1-1 Enjeux « biodiversité » connus sur le Parc zoologique

Le site d'emprise des travaux n'intègre pas un périmètre « biodiversité » connu. Il se trouve à 1 kilomètre de la ZNIEFF la plus proche : « Souterrains à chiroptères de la citadelle d'Amiens », à 2,3 kilomètres des « zones Natura 2000 » les plus proches : « Etangs et marais du bassin de la Somme » et « Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie », à 400 mètres du site désigné en application de la convention sur les zones humides d'importance internationale : « Marais et Tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre ».

Le site du parc zoologique n'est donc pas reconnu comme présentant un enjeu en matière de biodiversité sauvage spontanée.

Il fait partie de la continuité écologique du lit majeur et du cours de la vallée de la Selle qui n'a pas de valeur légale en l'absence d'un Schéma Régional des Continuités Ecologiques et d'un Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires non adoptés. Toutefois, il constitue avec le bassin de La Hotoie et ses espaces verts, un îlot végétalisé de 20 hectares présent au sein d'un ensemble très urbanisé.

1-2 Sources de données et d'information utilisées

L'appréciation de la situation de la biodiversité présente sur la zone s'est appuyée sur les éléments suivants :

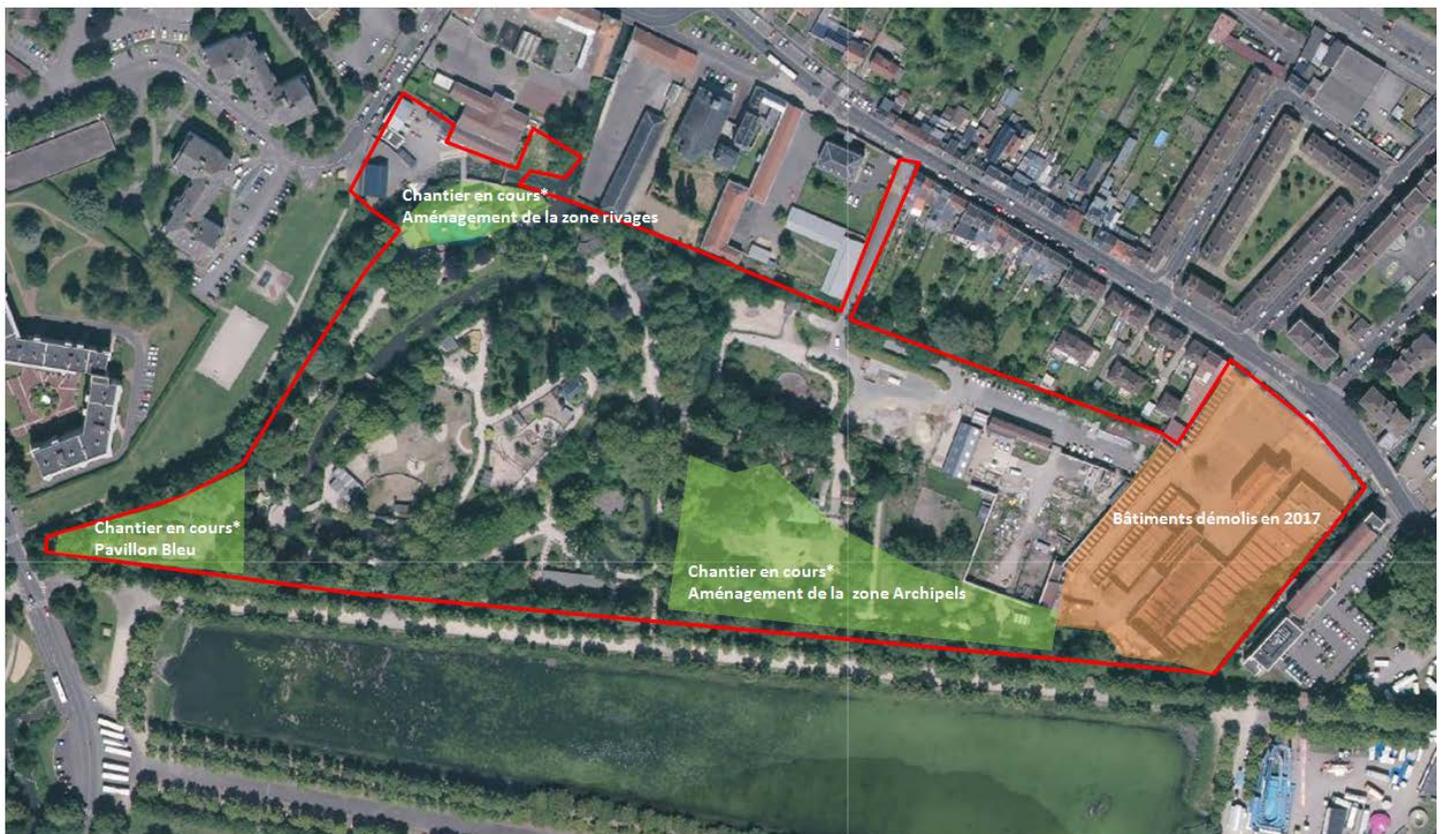
- le rapport de l'étude « Valorisation de la biodiversité naturelle du parc zoologique » réalisée par Centre Permanent d'initiative en environnement en 2015 pour laquelle 3 séances ont été consacrées à l'inventaire de la flore supérieure et 12 jours à l'étude de la faune, dont 3 séances de pose d'un enregistreur automatique des émissions sonores des chauves-souris ;
- le rapport de l'étude « Agir pour les chauves-souris et la biodiversité autochtones au Parc Zoologique d'Amiens Métropole » réalisée par Picardie Nature en 2016 qui a notamment identifié les arbres à maintenir pour les chauves-souris ;
- une journée d'expertise conduite par le bureau d'étude REINETTE le 17 mai 2019 qui a concerné la flore supérieure et les vertébrés diurnes hors poissons ;
- les informations collectées sur la faune, plus particulièrement les vertébrés diurnes par l'équipe du parc zoologique, notamment M LANOS au cours des années 2018 et 2019.

Les bases de données de Picardie Nature et du Conservatoire Botanique de Bailleul n'ont pas pu être interrogées sur le périmètre du parc dans les temps impartis, simplement consulté à l'échelle communale.

L'occupation du sol ayant peu évolué depuis 2015 (voir documents photographiques), il a été considéré que les espèces inventoriées dans le cadre de l'étude de 2015 font partie de la liste des espèces du site. Ainsi, l'ensemble des documents listés précédemment ont servi à dresser les listes de taxons qui figurent dans la partie suivante.



Situation de la végétation et de l'occupation du sol en 2015, source IGN



Situation de la végétation et de l'occupation du sol en 2018, sur base de la photo aérienne de 2017
(*Les travaux en cours ont été autorisés par le Préfet le 18 octobre 2017 – modifications non substantielles de l'arrêté ICPE du 17/12/2007)

Les strates végétales ont peu évolué. La gestion mise en place des espaces verts a été conduite à l'identique. Aucun événement majeur n'a porté atteinte aux espaces végétalisés. Il en a été de même pour les cours d'eau et leur circulation qui n'ont pas connu d'évolution. Les seuls bouleversements concernent les bâtiments de la partie Est de l'emprise qui ont été démolis et dont une partie de l'emprise sera végétalisée dans le cadre du programme de travaux.

2- Taxons présents et à enjeux

2-1 Cadre

Ne figurent dans cette liste que les taxons considérés d'origine spontanée en sachant que le parc zoologique compte au minimum 300 taxons de flore supérieure ornementale qui ont été délibérément implantés et 98 espèces animales détenues en captivité.

Les listes de références utilisées sont :

- pour la flore : le Référentiel taxonomique et des statuts régionaux de la flore vasculaire produit par le Conservatoire Botanique de Bailleul disponible sur son site internet : <https://www.cbnbl.org/referentiels-taxonomiques-et-statuts-regionaux-flore-vasculaire> dans sa version au 22 juillet 2019.
- pour la faune : listes des espèces menacées et raretés pour les groupes hors oiseaux de 2016 et pour l'avifaune de 2009 élaborés et diffusés par Picardie Nature et disponible sur son site internet : <http://www.picardie-nature.org/etude-de-la-faune-sauvage/les-groupes-de-faune-etudies/les-evenements-et-etudes-multi/article/listes-de-menace-et-de-rarete-de> et <http://www.picardie-nature.org/etude-de-la-faune-sauvage/les-outils/les-especes-picardes/article/referentiel-de-la-faune-de-Picardie>.

Statut biologique pour la faune sur site

A été précisée, dans la mesure où la connaissance était suffisante, le statut biologique sur site selon la typologie proposée par l'IUCN et cela, notamment pour l'avifaune, de façon à utiliser le niveau de menace ou de rareté s'y rapportant : erratique, visiteur, reproducteur.

Menace Picardie et France : niveau de menace IUCN = liste rouge

RE (Regionally Extinct) : Éteint au niveau régional.

Une espèce est généralement présumée disparue lorsqu'elle n'a pas été revue au cours des 10 dernières années. Un indice RE? Indique que l'espèce est probablement disparue, mais n'a pas forcément été bien recherchée.

CR (CRitically endangered) : En danger critique.

Il s'agit du plus haut degré de menace, indiquant que l'espèce est confrontée à un risque extrêmement élevé de disparition. Il s'agit généralement des espèces pour lesquelles il ne reste qu'une localité et/ou quelques individus. L'indice CR* indique que l'espèce est peut-être disparue.

EN (ENdangered) : En danger.

Une espèce EN est confrontée à un risque très élevé d'extinction au niveau régional.

VU (VUInerable) : Vulnérable.

Une espèce VU est confrontée à un risque élevé d'extinction au niveau régional.

NT (Near Threatened) : Quasi menacée.

Une espèce en catégorie NT ne remplit aucun des critères mais les remplira probablement dans un avenir proche.

LC (Least Concern) : Préoccupation mineure.

Il s'agit du plus bas niveau de menace, l'espèce ne remplit aucun des critères et n'est pas menacée.

DD (Data Deficient) : Données insuffisantes.

Cette catégorie est utilisée lorsque les connaissances actuelles ne permettent pas d'estimer correctement le degré de menace ou quand la présence, bien que probable, n'est pas avérée. Une espèce DD ne doit pas être considérée comme non menacée, mais devrait faire l'objet de recherches particulières.

NA (Non Applicable) :

Espèces présentes accidentellement ou introduites volontairement après 1850 ne pouvant pas être évaluées.

Rareté Picardie

Donne une indication globalisée de la situation du taxon à l'échelle de la région pour un statut biologique donné.

TC : Très Commun ; C : Commun ; AC : Assez Commun ; PC : Peu Commun ; AR : Assez Rare ; R : Rare ; TR : Très Rare ; EX : Exceptionnel.

Protection réglementaire nationale et régionale

Il est indiqué en références aux textes suivants :

Flore

- Arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national.
- Arrêté du 17 août 1989 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Picardie complétant la liste nationale.

Faune

- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Arrêté du 21 juillet 1983 de protection des écrevisses autochtones.
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.
- Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégés sur l'ensemble du territoire national.

Les taxons concernés par les directives « habitat faune » et « oiseaux » seront mentionnées en complément à la suite de la liste.

Intérêt patrimonial pour la flore

Selon le référentiel du conservatoire Botanique de Bailleul référencé précédemment.

Exotique envahissant pour la flore

Selon le référentiel du conservatoire Botanique de Bailleul référencé précédemment.

2-2 Liste de taxons et détermination des enjeux

Habitats naturels

La liste des habitats vient compléter les photos aériennes et autres documents cartographiques de façon à apprécier la situation des zones naturelles sur le site et des potentiels supports à la biodiversité sauvage.

A l'appui de la typologie Eunis, les habitats suivants sont considérés comme présents :

C EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

C2 EAUX COURANTES DE SURFACE

C2.3 Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier

E PRAIRIES ; TERRAINS DOMINÉS

E2 PRAIRIES MÉSIQUES

E2.6 Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales

E5 OURLETS, CLAIRIÈRES FORESTIÈRES ET PEUPELEMENTS DE GRANDES HERBACÉES NON GRAMINOÏDES

E5.1 Végétations herbacées anthropiques

E5.12 Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et suburbaines récemment abandonnées

I HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES RÉGULIÈREMENT OU RÉCEMMENT CULTIVÉS

I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

I1.53 Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces

I2 ZONES CULTIVÉES DES JARDINS ET DES PARCS

I2.1 Grands jardins ornementaux

12.11 Parterres, tonnelles et massifs d'arbustes des jardins publics
12.3 Zones de jardins abandonnées récemment

J ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET AUTRES HABITATS ARTIFICIELS

J1 BÂTIMENTS DES VILLES ET DES VILLAGES

J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes

J1.4 Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques

J1.5 Constructions abandonnées des villes et des villages

J1.51 Terrains vagues des zones urbaines et suburbaines

J1.6 Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines

J4 RÉSEAUX DE TRANSPORT ET AUTRES ZONES DE CONSTRUCTION À SURFACE DURE

J4.2 Réseaux routiers

J4.6 Surfaces pavées et espaces récréatifs

La surface concernée par le projet est essentiellement occupée par des habitats très « anthropisés ». Le parc zoologique est un parc urbain très végétalisé dont l'existence depuis 1952 a permis le maintien de vieux arbres qui constituent avec les petits cours d'eau, les habitats dits naturels les plus remarquables.

Le site présente ainsi quelques surfaces sporadiques de végétation spontanée, des arbres et des ruisseaux qui attirent naturellement une faune spontanée sauvage. Il faut souligner que les eaux de la Selle qui alimentent les zones aquatiques sont plutôt eutrophes.

Flore supérieure

Près de 200 espèces de plantes supérieures présentes sur les listes d'espèces sauvages ont été recensées. Dans la liste qui figure en annexe 1, quelques taxons sont en fait ornementaux. Ils ont été surlignés en gras.

La flore ornementale laisse peu de place à la flore sauvage spontanée. Des éléments disponibles, il apparaît que cette flore est majoritaire sur le site, avec au moins 300 taxons. Sa présence impacte donc la flore spontanée en réduisant notamment sa surface de développement de façon importante.

Aucune espèce à enjeu et réglementairement protégée n'est présente sur le site.

Faune

Les mammifères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique sur site	Rareté Picardie	Menace Picardie	Protec régl.nationale
Sérotine commune	Eptesicus serotinus	visiteur, reproducteur ?	AC	NT	oui
Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	visiteur, reproducteur ?	C	LC	oui
Murin à oreilles échanquées	Myotis emarginatus	visiteur, reproducteur ?	AC	LC	oui
Murin à moustaches	Myotis mystacinus	visiteur, reproducteur ?	AC	LC	oui
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	visiteur, reproducteur ?	NE	DD	oui
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	visiteur, reproducteur ?	TC	LC	oui
Pipistrelle pygmée	Pipistrellus pygmaeus	visiteur, reproducteur ?	NE	DD	oui
Chevreuil	Capreolus capreolus	erratique	TC	LC	
Ragondin	Myocastor coypus	erratique	NE	NA	
Rat surmulot	Rattus norvegicus	reproducteur	NE	NA	
Fouine	Martes foina	reproducteur ?	C	LC	
Rat musqué	Ondatra zibethicus	reproducteur ?	NE	NA	
Écureuil roux	Sciurus vulgaris	reproducteur ?	TC	LC	oui
Renard roux	Vulpes vulpes	visiteur	TC	LC	

14 espèces de mammifères ont été recensées. 8 sont protégées et sont à considérer comme à enjeu au regard de la mise en œuvre des travaux.

Il est à noter la présence du Murin à oreilles échanquées qui figure à l'annexe II de la Directive 92/43/CEE (dite Directive Habitats-Faune-Flore).

Les oiseaux

Le niveau de certitude de reproduction a été évalué à l'appui de la grille utilisée pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de France Métropolitaine publié en 2015. Ont été considérées comme nicheuses sur le site les espèces constatées nicheuses probables ou certaines en regard de cette grille.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique sur site	Rareté Picardie	Menace Picardie	Menace Nationale	Protec régl. nationale	Commentaire
Canard pilet	Anas acuta acuta Linné, 1758	erratique					
Sarcelle d'hiver	Anas crecca Linné, 1758	erratique					
Sarcelle d'été	Anas querquedula Linné, 1758	erratique					
Buse variable	Buteo buteo butea (Linné, 1758)	erratique				oui	
Grande Aigrette	Casmerodius albus (Linnaeus, 1758)	erratique				Oui	
Cigogne blanche	Ciconia ciconia ciconia (Linné, 1758)	erratique				oui	Un couple a niché sur le site en 2013 sans suite
Faucon pèlerin	Falco peregrinus peregrinus Tunstall, 1771	erratique	I			oui	survol le site sporadiquement
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis atthis (Linné, 1758)	reproducteur	AC	LC	LC	oui	le nid est plutôt implanté en dehors du site dans les berges de La selle, mais un couple utilise régulièrement les habitats aquatiques du site
Canard colvert	Anas platyrhynchos platyrhynchos Linné, 1758	reproducteur	AC	LC	LC		des oiseaux d'origine captive
Héron cendré	Ardea cinerea cinerea Linné, 1758	reproducteur	PC	LC	LC	oui	2 nids en 2019
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	reproducteur	C	LC	LC	oui	
Verdier d'Europe	Chloris chloris (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	VU	oui	
Pigeon colombin	Columba oenas oenas Linné, 1758	reproducteur	AC	LC	LC		
Pigeon ramier	Columba palumbus palumbus Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC		
Corneille noire	Corvus corone Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC		
Coucou gris	Cuculus canorus canorus Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Pic épeiche	Dendrocopos major major (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus chloropus (Linné, 1758)	reproducteur	C	LC	LC		
Geai des chênes	Garrulus glandarius (Linné, 1758)	reproducteur	C	LC	LC		
Bergeronnette grise	Motacilla alba alba Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea cinerea Tunstall, 1771	reproducteur	PC	LC	LC	oui	
Gobemouche gris	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	reproducteur	TC	LC	VU	oui	
Mésange bleue	Parus caeruleus Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Mésange charbonnière	Parus major Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Moineau domestique	Passer domesticus (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Pie bavarde	Pica pica (Linné, 1758)	reproducteur	C	LC	LC		
Pic vert	Picus viridis viridis Linné, 1758	reproducteur	C	LC	LC	oui	
Accenteur mouchet	Prunella modularis (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula (Linné, 1758)	reproducteur	C	LC	VU	oui	
Roitelet huppé	Regulus regulus (Linné, 1758)	reproducteur		LC	LC	oui	
Serin cini	Serinus serinus (Linné, 1766)	reproducteur	C	LC	LC	oui	

Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> Linné, 1758	reproducteur	C	LC	LC	oui	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)	reproducteur	TC	LC	LC		
Chouette hulotte	<i>Strix aluco aluco</i> Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> Linné, 1758	reproducteur		LC	LC		
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes troglodytes</i> (Linné, 1758)	reproducteur	TC	LC	LC	oui	
Merle noir	<i>Turdus merula</i> Linné, 1758	reproducteur	TC	LC	LC		
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	reproducteur	TC	LC	LC		
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linné, 1758)	reproducteur ?	AC	LC	LC	oui	n'a pas été contacté récemment sur le site
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus nisus</i> (Linné, 1758)	visiteur			NA	oui	
Martinet noir	<i>Apus apus apus</i> (Linné, 1758)	visiteur			DD	oui	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)	visiteur			NA	oui	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linné, 1758)	visiteur				oui	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica urbica</i> (Linné, 1758)	visiteur			DD	oui	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linné, 1758	visiteur			NA	oui	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus tinnunculus</i> Linné, 1758	visiteur			NA	oui	
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	visiteur			NA	oui	
Foulque macroule	<i>Fulica atra atra</i> Linné, 1758	visiteur			NA		
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago gallinago</i> (Linné, 1758)	visiteur			NA		
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica rustica</i> Linné, 1758	visiteur			DD	oui	
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	visiteur			NA	oui	a niché sur le site mais n'y niche plus depuis plus d'une décennie
Goéland brun	<i>Larus fuscus graellsii</i> Linné, 1758	visiteur			NA	oui	
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i> Linné, 1766	visiteur			NA	oui	
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax nycticorax</i> (Linné, 1758)	visiteur				oui	attiré par les oiseaux captifs et non revu en 2019
Grand Cormoran continentaux	<i>Phalacrocorax carbo sinensis</i> (Blumenbach, 1798)	visiteur			NA	oui	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus cristatus</i> (Linné, 1758)	visiteur				oui	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i> (Temminck, 1820)	visiteur			NA	oui	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia riparia</i> (Linné, 1758)	visiteur			DD	oui	
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i> Linné, 1758	visiteur			NA		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis ruficollis</i> (Pallas, 1764)	visiteur			NA	oui	
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	visiteur			LC	oui	
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus totanus</i> (Linné, 1758)	visiteur			LC		
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	visiteur			NA		
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> Linné, 1758	visiteur			NA		

71 espèces d'oiseaux ont été recensées récemment sur le site. 3 espèces sont considérées comme menacées à l'échelle nationale et non régionales, et sont protégées par la réglementation en vigueur.

Parmi les espèces nicheuses (reproducteur) c'est-à-dire utilisant le site, donc susceptibles d'être impactées par les travaux, **28 sont légalement protégées et doit être mentionné la nidification de 2 couples de Héron cendré.**

Les espèces inscrites à l'annexe I de la Directive n°79-409 (CE) relative à la conservation des Oiseaux sauvages notées sur le site sont le Martin pêcheur, le Bihoreau gris, la Grande Aigrette, la Cigogne blanche. Seule la première niche sur le site ou à proximité immédiate, et la seconde le visite de temps à autre. Les autres y sont observées sporadiquement.

Les reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique sur site	Rareté Picardie	Menace Picardie	Menace Nationale	Protec régl. nationale
Couleuvre à collier	Natrix natrix	erratique ?	AC	LC	LC	oui

Une espèce protégée présente sur le site. Elle fréquente les abords des espaces humides. Elle n'est pas considérée à enjeu en termes de conservation de la biodiversité.

Les amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique sur site	Rareté Picardie	Menace Picardie	Menace Nationale	Protec régl. nationale
Alyte accoucheur	Alytes obstetricans	reproducteur ?	AC	LC	LC	oui
Crapaud commun	Bufo bufo	reproducteur ?	C	LC	LC	oui
Grenouille rousse	Rana temporaria	reproducteur ?	C	LC	LC	oui, partielle
Triton palmé	Triturus helveticus	reproducteur ?	AC	LC	LC	oui

4 espèces présentes sur le site donc deux protégées de façon totale et une de façon partielle. Elles ne sont pas considérées à enjeu en termes de conservation de la biodiversité.

Les libellules

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique sur site	Rareté Picardie	Menace Picardie	Menace Nationale	Protec régl. nationale
Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens	reproducteur ?	C	LC	LC	
Agrion porte coupe	Enallagma cyathigerum	reproducteur ?	C	LC	LC	
Agrion élégant	Ischnura elegans	reproducteur ?	C	LC	LC	
Agrion à larges pattes	Platycnemis pennipes	reproducteur ?	C	LC	LC	

Les espèces observées sont communes et aucune n'est protégée.

Les papillons de jours (rhopalocères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique sur site	Rareté Picardie	Menace Picardie	Menace Nationale	Protec régl. nationale
Aurore	Anthocharis cardamines	reproducteur ?	C	LC	LC	
Azuré des nerpruns	Celastrina argiolus	reproducteur ?	C	LC	LC	
Citron	Gonepteryx rhamni	reproducteur ?	C	LC	LC	
Tircis	Pararge aegeria	reproducteur ?	TC	LC	LC	
Piérade du chou	Pieris brassicae	reproducteur ?	C	LC	LC	
Piérade du navet	Pieris napi	reproducteur ?	C	LC	LC	
Piérade de la rave	Pieris rapae	reproducteur ?	TC	LC	LC	
Robert-le-diable C blanc	Polygonia c-album	reproducteur ?	C	LC	LC	
Vulcain	Vanessa atalanta	reproducteur ?	TC	LC	LC	
Belle dame	Vanessa cardui	reproducteur ?	C	LC	LC	

Les espèces observées sont communes à très communes et aucune n'est protégée.

Autres groupes

En regard des habitats présents, il n'a pas été considéré que d'autres groupes présents puissent compter des espèces protégées.

3- Evaluation des impacts sur la biodiversité présente, plus particulièrement protégée.

3-1- état des travaux envisagés, interventions sur les surfaces végétalisées et arbres

Les travaux envisagés, comme leur mise en œuvre sont décrits dans l'annexe 4 du dossier Cas par Cas.

Sont rappelés dans cette partie les principaux éléments les concernant susceptibles de conditionner la présence de la biodiversité. Ils figurent sur des documents cartographiques.



Situation de la végétation et de l'occupation du sol en 2018, sur base de la photo aérienne de 2017



Principe des interventions prévues dans le cadre du projet



Localisation des constructions

- Bâtiments existants conservés
- Bâtiments en cours de construction – zone Archipels
- Nouveaux bâtiments à construire

Les bâtiments détruits sont des bâtiments actuellement utilisés donc entretenus.



○ **Secteurs non impactés par les travaux dans l'emprise du parc existant**



Plan arbres conservés et abattus dans l'emprise du parc existant

L'ensemble des arbres devant être abattus ont fait l'objet d'un contrôle visuel afin de repérer d'éventuelles cavités. Il s'agit très majoritairement d'arbres jeunes et les quelques rares plus vieux, majoritairement des conifères ne présentaient pas de cavités. Les deux pins portant les nids de Héron ne sont pas concernés par ces coupes.



Programme de renforcement de la végétation dans l'emprise du parc existant

Le projet va accroître les surfaces végétalisées d'environ 1 ha et la conception du projet a capitalisé sur la végétation en place, notamment les vieux arbres, ainsi que les cours d'eau, qui sur un espace de si petite taille sont une composante clé pour donner des ambiances très naturelles indispensables au cadre du parc zoologique. Les surfaces, notamment où des bâtiments ont été détruits seront réappropriés laissant aucune place au développement de plantes invasives, notamment le Budleija.

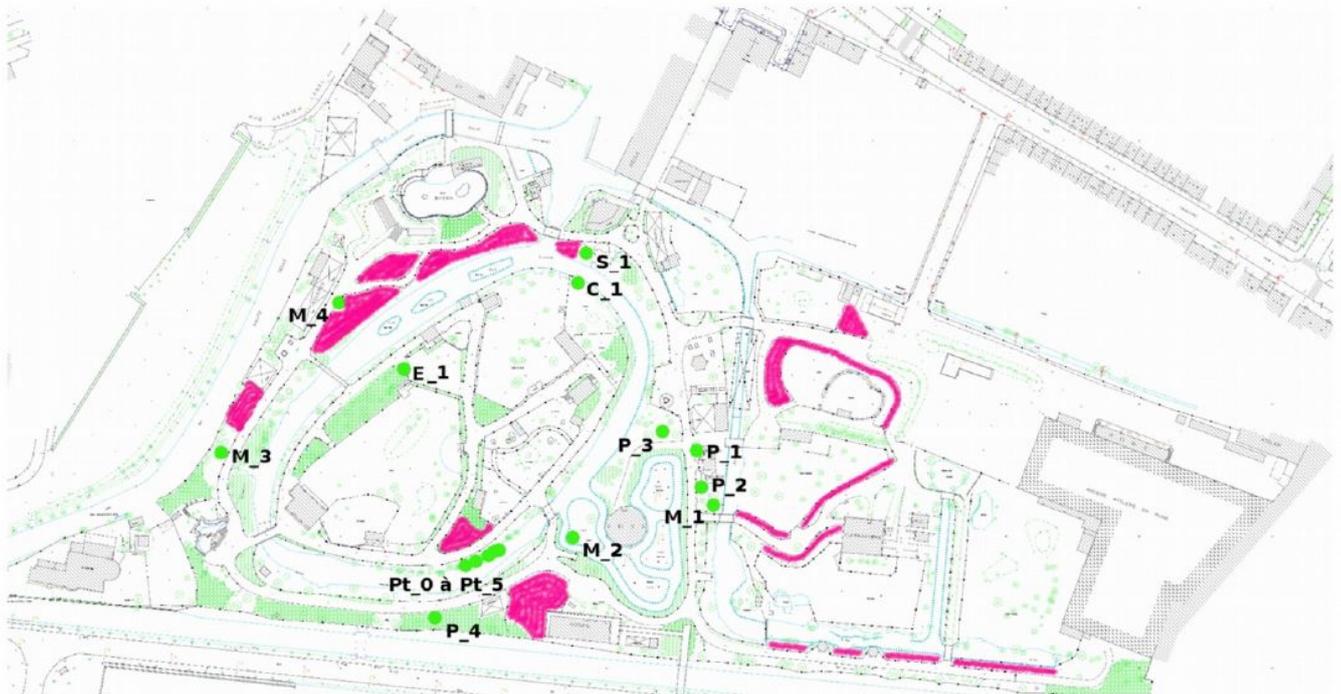
3-2 Evaluation des impacts

Les impacts ont été évalués pour l'ensemble des espèces protégées quel que soit leur niveau de menace ainsi que globalement pour les habitats. Elles ont été regroupées pour une source d'impact commune.

Espèce ou groupe d'espèces	Nature des impacts/travaux	Evaluation de l'impact
Habitats naturels	Démolition bâtiment, terrassement, construction bâtiments, mise en œuvre des chantiers (circulation engins ...), coupe d'arbres, plantations	Positif: les surfaces des espaces actuellement imperméabilisés vont régresser et les surfaces végétalisées croître de près d'1 ha.
Flore		Quasi nul à positif: les surfaces des espaces actuellement imperméabilisés vont régresser et les surfaces végétalisées croître de près d'1 ha. Les surfaces végétalisées anciennes et actuellement boisées sont peu concernées par les travaux.
Chauves-souris arboricoles : Murin de Daubenton,	Coupes d'arbres	Quasi nul à positif : les coupes prévues ne concernent pas les sujets considérés par Picardie Nature en 2016 comme présentant un enjeu pour les chiroptères. De plus vérifiés ils ne comprennent pas de cavités favorables. Les surfaces végétalisées vont être augmentées et plus de 670 arbres plantés : les surfaces potentielles de chasse seront donc augmentées.
Chauves-souris cavernicoles : Sérotine commune, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin de Daubenton, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée.	Démolition de bâtiments	Nul : les bâtiments démontés restent peu favorables aux chiroptères (petits, bien entretenus). Les surfaces végétalisées vont être augmentées et plus de 670 arbres plantés : les surfaces potentielles de chasse seront donc augmentées.
Autres mammifères		Nul à positif : les surfaces végétalisées vont être augmentées et plus de 670 arbres plantés.
Oiseaux des habitats aquatiques		Nul : les habitats utilisés par ces espèces ne sont pas concernés par des travaux et leur mise en œuvre.
Oiseaux des espaces arborés et arbustifs dont Verdier, Bouvreuil pivoine, Gobemouche gris,		Quasi nul à positif : les arbres seront coupés en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mi-mars à mi-août inclus) ; les surfaces végétalisées vont être augmentées et plus de 670 arbres plantés
Héron cendré		Nul : les arbres qui portent les nids ne sont pas concernés par les travaux.
Couleuvre à collier		Nul : les habitats aquatiques et les zones végétalisées proches de ces habitats ne seront pas concernées par les travaux.
Crapaud commun,		Nul : les habitats aquatiques et les

Grenouille rousse Triton palmé		zones végétalisées proches de ces habitats ne seront pas concernées par les travaux.
Alyte accoucheur		Quasi Nul : les surfaces imperméabilisées et bâtiments proches des zones aquatiques ne seront pas concernées par les travaux.
Libellules		Nul : les habitats utilisés par ces espèces ne sont pas concernés par des travaux et leur mise en œuvre.
Papillons de jour		Nul à positif : les surfaces végétalisées vont être augmentées et plus de 670 arbres plantés.

CARTE 1 : localisation des arbres à cavités à conserver (action A.1) & des espaces d'agrément proposés à la création de micro-prairie fleurie (action B.3)



Légende :

- Arbres à conserver possédant au moins une cavité. Le code correspond à l'initiale de l'essence et un numéro.
Chêne, Erable, Marronnier, Platane, Ptérocaryer, Saule pleureur. Ex : le Platane n°1 recensé est dénommé P_1
- Espaces d'agrément recensés en 2016 où la création de micro-prairie fleurie peut être tentée dès à présent (action B.3)

Arbres à enjeu pour les chauves-souris arboricoles (Picardie Nature, 2016)

4- Incidences Natura 2000

Le projet ne concerne pas directement un site Natura 2000.

A quelle distance ?	Nom du site	n° du site
A 2.3 km du site	Etangs et marais du bassin de la Somme	- FR2212007
A 2.3 km du site	Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie	- FR2200356
A 7.6 km du site	Tourbière et marais de l'Avre	- FR2200359
A 8 km du site	Basse vallée de la Somme de Pont-Rémy à Breilly	- FR2200355
A 17.3 km du site	Moyenne vallée de la Somme	- FR2200357

Le projet n'impactera donc pas directement les habitats naturels des sites Natura 2000 proches, notamment car les travaux ne concernent pas les milieux aquatiques.

Sur l'emprise du projet sont présentes des espèces (dites d'intérêt communautaire) devant être préservées inscrites à cette fin aux annexes correspondantes des deux directives européennes portant le réseau Natura 2000 et notés sur les sites « natura 2000 » proches/

Pour l'avifaune, il s'agit le Martin pêcheur, le Bihoreau gris, la Grande Aigrette, la Cigogne blanche, en sachant que seule la première niche sur le site ou à proximité immédiate, et la seconde le visite de temps à autre. Les autres y sont observées sporadiquement. Il est peu vraisemblable que les populations de ces deux espèces, notamment pour le Martin pêcheur soient celles des sites Natura 2000 proches. Ces deux espèces sont inféodées aux habitats aquatiques et humides qui ne seront pas impactés par les travaux. Les deux autres espèces sont présentes très sporadiquement sur le site.

Pour la flore et la faune (hors oiseaux), seul le Murin à oreilles échancrées est présent. Cette espèce, dont des individus pourraient venir des sites Natura 2000 des environs, doit fréquenter les espaces arborés pour chasser. Elle ne sera pas impactée par les travaux puisqu'ils seront conduits dans les secteurs les moins végétalisés. De plus, les surfaces végétalisées gagneront environ 1 ha et 670 arbres seront plantés. Le maintien de son habitat est donc garanti, voire il devrait augmenter.

Au regard de ces éléments, il est considéré que le projet n'aura pas d'incidence sur le réseau de sites Natura 2000 et les taxons pour lesquels ils ont été désignés.

5- Conclusion

La zone d'emprise des travaux est un espace où l'influence des activités humaines est très importante : surfaces imperméabilisées, bâtiments, forte fréquentation (environ 180 000 visiteurs par an), flore plantée (> 300 taxons), entretien régulier de la végétation ...

Les données disponibles permettent de dresser un état de la situation de la biodiversité qui profite principalement des nombreux arbres et des zones aquatiques.

Elles révèlent quelques enjeux :

- l'utilisation du site par 7 espèces de chiroptères ;
- la nidification du Héron cendré ;
- la présence d'espèces protégées : chiroptères, oiseaux, reptiles, amphibiens ...

L'analyse des impacts de la conduite des travaux et du nouvel aménagement, pousse à conclure que le projet n'aura globalement pas d'impact sur la biodiversité, notamment sur les espèces protégées, ni sur les sites et espèces relevant des directives européennes pour plusieurs raisons :

- les aménagements sont majoritairement prévus dans la partie la moins végétalisée du parc et sur des emprises précédemment construites ou imperméabilisées ;
- les vieux arbres sont maintenus et les surfaces aquatiques et milieux proches ne sont pas concernés par les travaux ;
- les interventions sur la végétation seront programmées en dehors de la période de reproduction des oiseaux ;
- la gestion du parc zoologique intègre la présence de la biodiversité spontanée, notamment par le maintien des vieux arbres et la pose de dispositifs dédiés (nichoirs,...) qu'elle cherche à favoriser dans un souci de préservation, mais aussi de sensibilisation du public.

Annexe 1 : Liste de la flore supérieure.

Les taxons en gras sont considérés comme plantés, maintenus artificiellement à des fins ornementales.

Nom complet	Nom français	Rareté	Menace France	Protection nationale	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Exotique envahissant
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore ; Sycomore	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde	AC	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Agrostis</i> gr. <i>stolonifera</i>	Agrostide stolonifère (groupe)	CC						N
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux ; Faux vernis du Japon	PC	[NA]	Non	Non	Non	Non	A
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Alchemilla mollis</i> (Buser) Rothm., 1934	Alchémille molle	E	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire ; Alliaire officinale	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois (s.l.) ; Cerfeuil sauvage	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Antirrhinum majus</i> L., 1753	Gueule-de-loup (s.l.)	AR	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de Thalius	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	pp	N
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune ; Herbe à cent goûts	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Avena fatua</i> L., 1753	Folle-avoine (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache	AR	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Brassica napus</i> L., 1753	Chou navet (s.l.)	AC	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	pp	N
<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Bryone dioïque ; Bryone	CC	NE*	Non	Non	Non	Non	N
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleïa de David ; Arbre aux papillons	C	[NA]	Non	Non	Non	Non	A
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis ; Buis commun	R	LC	Non	Non	?	Oui	N

Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	pp	N
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés ; Cresson des prés	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Carex otrubae Podp., 1922	Laïche cuivrée	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Carex pendula Huds., 1762	Laïche pendante	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Carpinus betulus L., 1753	Charme commun	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Centranthus ruber (L.) DC., 1805	Centranthe rouge (s.l.)	AC	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine (s.l.) ; Herbe aux verrues	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Circaea lutetiana L., 1753	Circée de Paris	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Convallaria majalis L., 1753	Muguet	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa	RR?	[NA]	Non	Non	Non	Non	A
Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Cotoneaster dammeri C.K.Schneid., 1906	Cotonéaster de Dammer	E	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Crataegus x media Bechst., 1797	Aubépine intermédiaire	AC	NE	Non	Non	Non	Non	N
Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Cyanus montanus (L.) Hill, 1768	Bleuet des montagnes ; Centaurée des montagnes	RR	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire des murs ; Ruine de Rome	CC	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	pp	N
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à quatre angles (s.l.) ; Épilobe à tige carrée (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N

Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Equisetum palustre L., 1753	Prêle des marais	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	AC	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Bec-de-grue à feuilles de ciguë (s.l.)	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Euphorbia amygdaloides L., 1753	Euphorbe des bois (s.l.)	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Euphorbia peplus var. peplus L., 1753	Euphorbe des jardins (var.) ; Ésule ronde	CC	NE*	Non	Non	Non	Non	N
Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre commun ; Hêtre	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire fausse renoncule ; Ficaire	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Ficus carica L., 1753	Figuier commun ; Figuiers	RR	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Foeniculum vulgare Mill., 1768	Fenouil commun (s.l.)	AR?	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne commun	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron (s.l.)	CC	NE	Non	Non	Non	pp	N
Galium gr. mollugo	Gaillet mollugine (groupe) ; Caille-lait blanc	CC						N
Galium gr. palustre	Gaillet des marais (groupe)	C						N
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Geranium molle L., 1753	Géranium mou	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Geranium pusillum L., 1759	Géranium fluet	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert ; Herbe à Robert	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert ; Herbe à Robert	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Ginkgo biloba L., 1771	Ginkgo ; Arbre aux quarante écus	#	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre ; Gléchome lierre terrestre	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Heracleum sphondylium L., 1753	Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Hippocrepis comosa L., 1753	Hippocrélide chevelue ; Fer-à-cheval	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Humulus lupulus L., 1753	Houblon grimpant	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N

Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe des bois	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Hypericum androsaemum L., 1753	Millepertuis androsème ; Androsème	E	LC	Non	Non	Oui	Oui	N
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé ; Herbe à mille trous	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Inula conyza DC., 1836	Inule conyze	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Iris germanica L., 1753	Iris d'Allemagne	E	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Iris pseudacorus L., 1753	Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	Séneçon jacobée (s.l.) ; Jacobée	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Juglans regia L., 1753	Noyer commun ; Noyer royal	C	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre ; Ortie rouge	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Laurus nobilis L., 1753	Laurier-sauce	RR	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Lepidium didymum L., 1767	Corne-de-cerf didyme	AC	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Grande marguerite (diploïde)	?	DD	Non	Non	?	Non	N
Ligustrum ovalifolium Hassk., 1844	Troène des haies	R	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Ligustrum vulgare L., 1753	Troène commun	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Lolium perenne L., 1753	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Luzula sylvatica subsp. sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des bois	AR	LC	Non	Non	Non	Oui	N
Lycopus europaeus L., 1753	Lycopé d'Europe ; Pied-de-loup	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Lysimachia nummularia L., 1753	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Matricaria chamomilla L., 1753	Matricaire camomille	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Matricaria discoidea DC., 1838	Matricaire discoïde	CC	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachée ; Luzerne d'Arabie	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Narcisse jaune (s.l.)	PC	LC	Non	Non	Non	pp	N

Nigella damascena L., 1753	Nigelle de Damas	RR	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Oenothera biennis L., 1753	Onagre bisannuelle ; Herbe aux ânes	AC	NA	Non	Non	Non	Non	N
Oenothera glazioviana Micheli, 1875	Onagre à grandes fleurs	PC	NA	Non	Non	Non	Non	N
Papaver orientale L., 1753	Pavot d'Orient	#	[NE]	Non	Non	Non	Non	N
Papaver rhoeas L., 1753	Grand coquelicot	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée persicaire ; Persicaire	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Picris hieracioides L., 1753	Picride fausse-épervière (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Plantago major L., 1753	Plantain à larges feuilles (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Plantago media L., 1753	Plantain moyen (s.l.)	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Platanus orientalis L., 1753	Platane d'Orient	#	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	pp	N
Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant	R	LC	Non	Non	Non	Oui	N
Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux (s.l.) ; Trainasse	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Populus nigra L., 1753	Peuplier noir (s.l.)	AR?	LC	Non	Non	?	Oui	N
Populus tremula L., 1753	Peuplier tremble ; Tremble	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante ; Quintefeuille	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Primula veris L., 1753	Primevère officinale ; Coucou	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Primula vulgaris Huds., 1762	Primevère acaule (s.l.) ; Primevère commune	AR	LC	Non	Non	Non	pp	N
Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Quercus cerris L., 1753	Chêne chevelu	E	[LC]	Non	Non	Non	Non	N
Quercus gr. robur	Chêne pédonculé (groupe)	CC						N
Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Ranunculus acris L., 1753	Renoncule âcre (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Raphanus raphanistrum L., 1753	Radis ravenelle (s.l.) ; Radis sauvage (s.l.)	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N

Reynoutria japonica Hoult., 1777	Renouée du Japon	CC	[NA]	Non	Non	Non	Non	A
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	C	[NA]	Non	Non	Non	Non	A
Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Rosa L., 1753	Rosier ; Églantier (G)	P						
Rosa rugosa Thunb., 1784	Rosier rugueux	AR	[NA]	Non	Non	Non	Non	A
Rubus fruticosus L., 1753	Ronce commune	#	[NE]	Non	Non	#	#	#
Rumex acetosa L., 1753	Grande oseille (s.l.) ; Oseille des prés	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Rumex acetosella L., 1753	Petite oseille (s.l.)	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Rumex crispus L., 1753	Patience crépue	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Salix alba L., 1753	Saule blanc	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Salix caprea L., 1753	Saule marsault ; Saule des chèvres	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Schedonorus giganteus (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Scrophularia L., 1753	Scrofulaire (G)	P						
Sedum acre L., 1753	Orpin âcre	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Silene latifolia Poir., 1789	Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Silene latifolia Poir., 1789	Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Solanum dulcamara L., 1753	Morelle douce-amère	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Sonchus arvensis L., 1753	Laiteron des champs (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Stachys sylvatica L., 1753	Épiaire des forêts ; Épiaire des bois	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Symphytum officinale L., 1753	Consoude officinale (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Syringa vulgaris L., 1753	Lilas commun ; Lilas	AR	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Taraxacum F.H.Wigg.	Pissenlit (G)	P						
Taxus baccata L., 1753	If commun ; If	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
Thuja plicata Donn ex D.Don, 1824	Thuya géant ; Cèdre de l'Ouest	#	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles ; Tilleul à feuille en cœur	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N

<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à larges feuilles	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Tilia x europaea</i> L., 1753	Tilleul de Hollande ; Tilleul commun	AR?	NE	Non	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium repens</i> var. <i>repens</i> L., 1753	Trèfle blanc (var.) ; Trèfle rampant	CC	NE*	Non	Non	Non	Non	N
<i>Trigonella alba</i> (Medik.) Coulot & Rabaute, 2013	Mélicot blanc	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage ; Pas-d'âne	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie (s.l.) ; Ortie dioïque (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie (s.l.) ; Ortie dioïque (s.l.)	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Urtica urens</i> L., 1753	Ortie brûlante ; Petite ortie	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc (s.l.) ; Bouillon blanc	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Véronique mouron-d'eau ; Mouron d'eau	AR?	LC	Non	Non	?	?	N
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Véronique des ruisseaux (s.l.)	C	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse ; Véronique commune	CC	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse ; Véronique commune	CC	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Viburnum rhytidophyllum</i> Hemsl., 1888	Viorne à feuilles ridées	#	[NA]	Non	Non	Non	Non	N
<i>Vicia gr. sativa</i>	Vesce cultivée (groupe)	CC				Non	Non	N
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	CC	LC	Non	Non	Non	Non	N
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	AC	LC	Non	Non	Non	Non	N